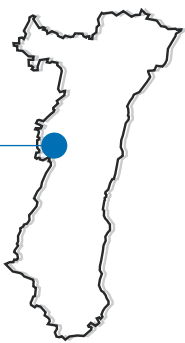


# Chaudière à bois Chaufferie communale de Saâles

SAÂLES



*Le programme énergivie traduit l'engagement régional en faveur des énergies renouvelables. Destiné à tous les Alsaciens, il vise à promouvoir les énergies alternatives, en particulier le solaire et le bois dont le potentiel est considérable en Alsace.*

*Soutenu par l'Union Européenne, énergivie est mis en œuvre par la Région Alsace et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.*

*Les objectifs sont ambitieux mais réalistes. À fin 2005, plus de 33 000 m<sup>2</sup> de capteurs solaires et 560 chaudières bois ont été installés en Alsace.*

**n°6**



## Entretien avec Jean Vogel, Maire de Saâles

### Quelles sont les raisons qui ont conduit à l'installation de cette chaudière bois ?

*Jusqu' à présent, la commune possédait sept chaufferies différentes pour alimenter sept bâtiments. Le coût du chauffage au fioul était devenu conséquent. De plus, quatre de ces installations étaient obsolètes. Nous avons profité du nécessaire renouvellement des équipements pour passer du fioul au bois. Un choix cohérent avec nos orientations : notre village est situé dans un environnement très forestier – 560 hectares de forêt communale – et nous avons souhaité utiliser une ressource locale abondante et renouvelable.*

### Quelles ont été les contraintes techniques liées à cet équipement ?

*Il s' agissait surtout de convaincre les opposants à ce projet. Nous avons mené une large concertation pour justifier cet investissement. L' intégration paysagère de la chaufferie et les avantages induits ont permis de lever les dernières réticences. Reste aujourd' hui à résoudre le problème de la qualité de l' approvisionnement en plaquettes. La mise en place d' une véritable filière locale d' approvisionnement est nécessaire.*

### Qu' est-ce qui caractérise cette installation ?

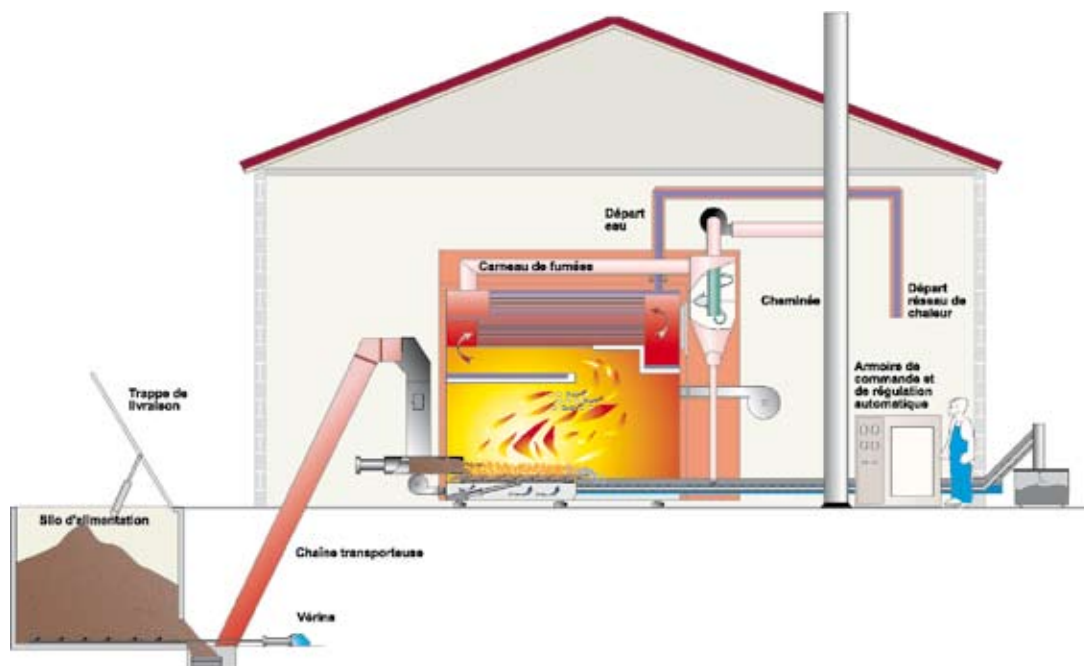
*La chaufferie dessert au total 9 bâtiments communaux, 5 maisons et 2 bâtiments d' habitat collectif. Un système informatique permet de réguler les températures et les périodes de chauffage dans les différents bâtiments. Des compteurs de calories facilitent le calcul des consommations. Aujourd' hui, la chaufferie utilise chaque année environ 500 tonnes de plaquettes, contre 170 000 litres de fioul auparavant. Les économies sont considérables : le prix du combustible bois est inférieur de 30 % à celui du fioul.*

### C' est donc une installation exemplaire pour la vallée de la Bruche ?

*En effet, notre commune est la seule de la vallée de la Bruche à avoir réalisé un tel équipement. Il confirme le positionnement de notre village en matière de développement durable. La chaufferie bois constitue un argument économique et touristique. L' intérêt suscité par cette installation permet d' ailleurs de penser que d' autres réalisations vont suivre : la communauté de communes de la Haute-Bruche envisage la création d' une unité de fabrication de plaquettes.*

## Comment ça marche ?

Le bois, sous forme de plaquettes ou de granulés, est déposé dans un silo d'alimentation. De là, il est acheminé automatiquement vers la chaudière par le biais d'une vis sans fin. Un processeur contrôle les arrivées d'air à l'intérieur de la chaudière, de manière à maîtriser la qualité de la combustion.



Chaufferie et stockage de plaquettes



Plaquettes de bois



Chaufferie avec système de décentrage automatique

## CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION

### Maître d'ouvrage

• Commune de Saâles

### Mise en service

• 2005

### Caractéristiques techniques

• Surface chauffée : 5 990 m<sup>2</sup>

### Puissance de la chaudière bois

• 500 kW

### Puissance de la chaudière fioul d'appoint et de secours

• 400 kW avec stockage fioul de 8 000 litres

### Puissance maximale appelée

• 850 kW

### Volume du hangar

• 300 m<sup>3</sup>

### Volume du silo

• 30 m<sup>3</sup>

### Production de cendres

• 2 à 3 tonnes par an

### Décentrage du foyer et dépoussiérage des fumées

• Automatiques avec conditionnement des cendres dans un conteneur

### Consommations

• Besoins énergétiques annuels : 1 454 000 kWh  
La chaudière bois fournit 90 % de l'énergie en utilisant 2 100 m<sup>3</sup> apparents de plaquettes pour la saison de chauffe 2005/2006 (du 01/10/05 au 01/06/06). La chaudière fioul a fourni le reste de l'énergie, en consommant 5 000 l de fioul

### Impact sur l'environnement

• 384 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par an  
131 tep économisées par an

### Coût de l'installation

• 827 331,47 euros HT

### Financement

• Région Alsace : 229 686,22 euros (28,6 %)  
ADEME : 212 454,00 euros (26,5 %)  
Commune : 191 202,27 euros (23,9 %)  
Europe (FEDER) : 168 745,00 euros (21 %)

## EN SAVOIR PLUS

### Nos documentations

- Le guide des énergies renouvelables
- Les fiches "Aides financières"
- Les fiches techniques

### Notre site

[www.energievif.fr](http://www.energievif.fr)

• [dafe@region-alsace.eu](mailto:dafe@region-alsace.eu)

► N° Vert 0800 60 60 44

**Contact** Mairie de Saâles  
Grand Rue  
67420 Saâles  
Tél.: 03 88 97 70 26



énergivie est un programme d'actions innovatrices initié par la Région Alsace pour développer les énergies renouvelables en Alsace, avec l'ADEME et l'Union européenne.